

CONCOURS

« Ecrire pour être libre »



Six Clubs Service Internationaux (Lion's, Rotary, Kiwanis, Soroptimist, Zonta, Inner Wheel) ont uni leur force et leur esprit de service au sein du Comité Français des Clubs Service Internationaux (CFCSI) pour lancer la 2^e édition du concours intitulé « Ecrire pour être libre », en partenariat avec l'Agence Nationale de la Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI). Le SI Union Française y participe activement.

Un concours : pourquoi, pour qui et comment ?

Destiné à promouvoir l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base, ce concours encourage et valorise les activités d'écriture et de lecture des personnes engagées dans une démarche d'acquisition ou de ré-acquisition des savoirs de base.

Il s'adresse aux personnes sorties du système scolaire, et qui sont accompagnées par les associations et structures de formation engagées dans la lutte contre l'illettrisme.

Les participants sont invités à s'emparer d'un ou de plusieurs des mots, comme : rêve, amour, amitié, espérance, enfance, liberté..., pour réaliser une production écrite de deux pages dactylographiées maximum (de l'ordre de 5000 signes espaces

compris). Ils peuvent proposer un texte individuel de leur choix (c'est la « catégorie solo » du concours) ou participer à un texte collectif (« catégorie multi ») produit par un tandem ou un groupe d'écriture de 4 personnes maximum.

La forme et la nature des écrits à produire sont libres (poème, article de presse, carnet de voyage, récit de vie, conte, prose...). Les textes soumis à ce concours d'écriture seront rédigés par exemple dans le cadre de formations, d'ateliers d'écriture ou de rencontres proposées par une association, un organisme d'accueil ou une structure de formation en charge de l'accompagnement des personnes ciblées.

Les meilleurs textes seront récompensés

Les six Clubs Service assureront sur le terrain la promotion de ce concours, entre janvier et avril 2017. Ils organiseront ensuite, localement, des jurys pour sélectionner les meilleurs textes, avant de **les transmettre au plus tard le 30 mai 2017** au jury national composé de représentants du CFCSI et de membres désignés par l'ANLCI.

Les lauréats retenus au niveau national se verront attribuer le **Trophée du CFCSI**, accompagné d'un chèque de 300 €. Ces récompenses seront remises à l'occasion des journées nationales d'action contre l'illettrisme qui se dérouleront en septembre 2017.



Pour toutes précisions, n'hésitez pas à contacter les clubs Soroptimist près de chez vous ou sur www.soroptimist.fr

Les textes sélectionnés par les jurys locaux seront adressés :

*A l'attention de Madame Laurence Houzé
CFCSI, Concours « Ecrire pour être libre »
Maison des Lions de France
295 rue St Jacques 75005 Paris*

Evelyne Para